

# Un nouvel outil d'observation

**La Conférence TransJurassienne (CTJ)** s'est dotée d'un observatoire statistique transfrontalier (OSTAJ) dans le but de construire un outil d'observation et d'information statistiques harmonisé entre les régions suisse et française. Cet observatoire est destiné à fournir des éléments permettant une analyse de la situation économique et sociale transfrontalière jurassienne, en assurant notamment un suivi des répercussions des accords bilatéraux conclus entre l'Union Européenne et la Suisse, et en particulier de l'accord sur la libre circulation des personnes dont le deuxième volet de mesures est entré en application le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Le périmètre de l'observatoire est le territoire de la CTJ, à savoir la région de Franche-Comté (France) et les cantons de Berne-Nord, du Jura, de Vaud et de Neuchâtel (Suisse). Les représentants de différents organismes gouvernementaux et régionaux suisses et français participent activement aux travaux de l'OSTAJ.

**Cinq organismes statistiques** sont impliqués dans l'OSTAJ :

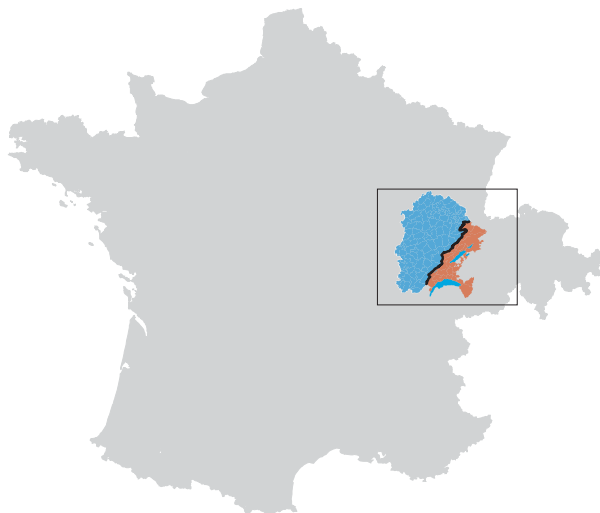
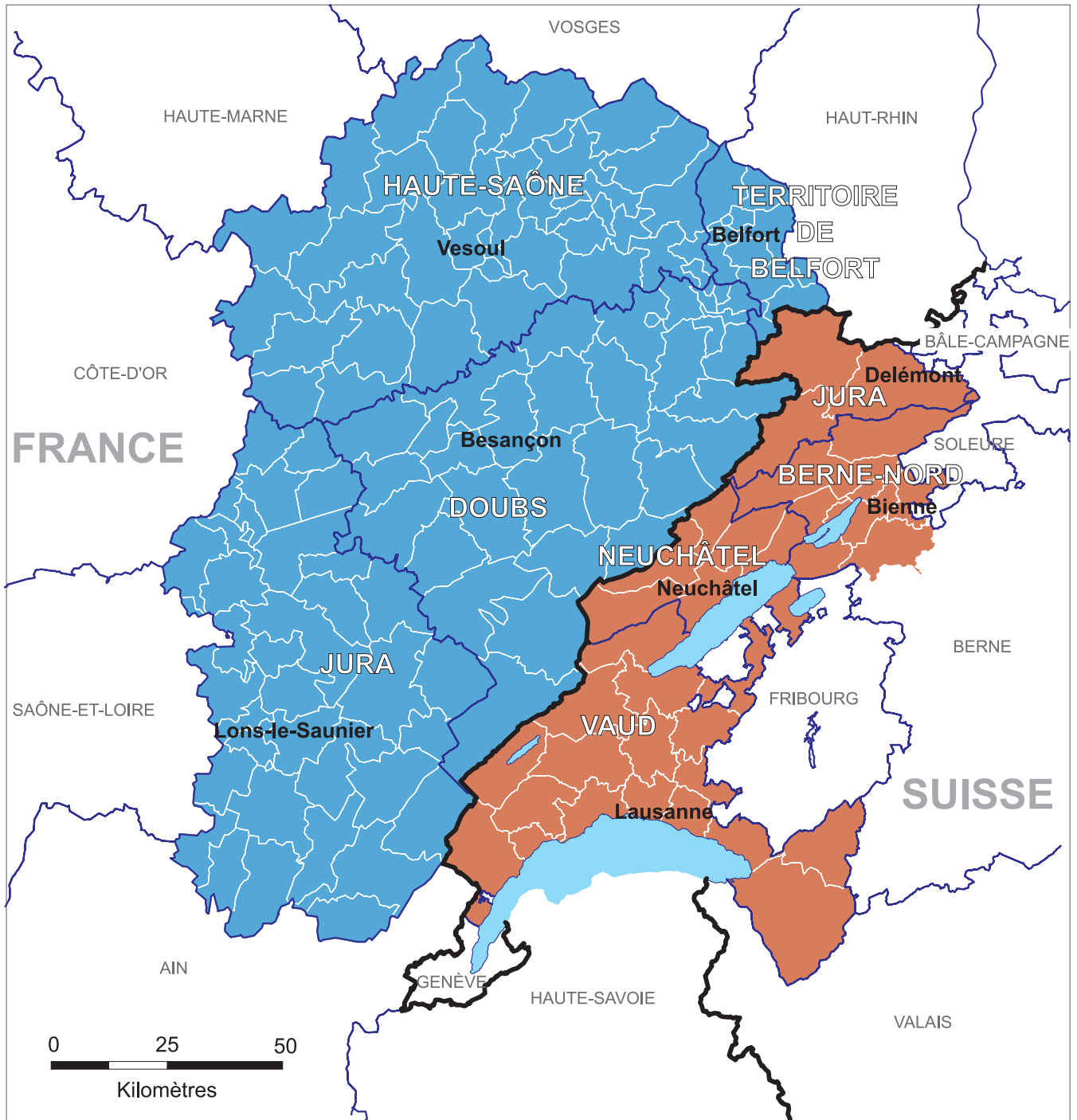
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de Franche-Comté
- Bureau de la statistique du canton du Jura
- Coordination des statistiques du canton de Berne
- Office cantonal de la statistique du canton de Neuchâtel
- Statistique Vaud - Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)




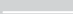
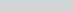
**Les analyses statistiques** portent sur les thèmes identifiés comme prioritaires dans le cadre de la réflexion transfrontalière :

- Démographie et mouvements de population : évolution des flux principaux, des ménages
- Marché du travail : évolution de l'emploi, du chômage, des flux des travailleurs frontaliers.
- Entreprises : évolution du nombre d'entreprises, de leur taille et du lieu d'implantation.
- Logement : évolution du bâti et des loyers, évolution du parc, des types d'habitat, du nombre de permis de construire.

Ces domaines pourront être complétés et approfondis en fonction de la situation transfrontalière et des problématiques locales.

Les travaux de l'OSTAJ se dérouleront en deux phases. La première consiste à faire un état des lieux statistique du périmètre, fondé principalement sur les chiffres des derniers recensements et des enquêtes, sous forme de fiches thématiques avec commentaires descriptifs, tableaux, graphiques et cartes. Dans un deuxième temps, en plus des thèmes analysés, l'OSTAJ publiera chaque année un document de synthèse destiné à présenter des informations statistiques sur la base des données disponibles, récentes et pertinentes, afin d'aboutir à un outil de suivi des dynamiques territoriales.



|   |   |
|---|---|
|  | <b>ARC JURASSIEN SUISSE</b>   |
|  | <b>FRANCHE-COMTÉ</b>  |
|  | <b>Frontière franco-suisse</b>                                      |
|  | <b>Limite des cantons (France)<br/>et des districts (Suisse)</b>    |
|  | <b>Limite des départements (France)<br/>et des cantons (Suisse)</b> |